



**Championnats de France
Cross
12 et 13 mars 2022**

Club :

OSM LOMME ATHLETISME

Siège social (adresse et n° de téléphone)

Stade des Ormes 59160 LOMME Tél : 06.87.69.40.30

Fédération d'affiliation

Fédération Française d'Athlétisme

Date et lieu du déplacement

12 et 13 mars 2022 aux Mureaux (78)

Nombre de participants : 2 athlètes + 1 accompagnateur

NOMS	Agés	Catégories	N° Licences	Épreuve
Jeanne WIART	15	Cadette	1820756	Cross Cadettes
Pauline GANTOIS	30	Senior	1031104	5000 m marche

Accompagnateur / entraîneur	N° licence
Benoit BAERT <i>entraîneur et co-directeur sportif</i>	305312

BUDGET PRÉVISIONNEL DES DÉPENSES

LIBELLE	MONTANT
Trajet Minibus	70 €
Péages (4 x 35 €)	90 €
Carburant	150 €
Hôtel (3 chambres – 1 nuit + petits déjeuners)	200 €
Repas (3 personnes x 1 déj + 1 dîner x 15€)	90 €
Total	600 €
<u>MONTANT TOTAL DE LA DEPENSE (Prévisionnel)</u> 600 €	

<u>MONTANT DE LA DEMANDE</u> <u>DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE</u> 300 €
--

Signature de la Présidente





Championnats de France de cross - Les Mureaux (78) - 12 et 13 mars 2022

Les trajets ont été réalisés en minibus

Dépenses réalisées

Recettes

Péages	34,60 €	Subvention exceptionnelle Ville de Lomme	200,00 €
Carburant	100,00 €	Fonds propres du club	196,12
Hôtel (1 nuit 3 chambres)	183,72 €		
Repas 3 personnes le 12/02 soir et le 13/02 midi	77,80 €		
Total	396,12 €		396,12 €

Le 24 mars 2022

Claire Vaillant

Présidente OSML Athlétisme



Championnats de France Epreuves Combinées & Marche - Rennes - 12 et 13 février 2022

Les trajets ont été réalisés en minibus M3 (du 11 au 13 février 2022)
et en véhicule personnel (11 et 12 février 2022)

Dépenses réalisées

Recettes

Péages	131,60 €	Subvention exceptionnelle Ville de Lomme	500,00 €
Carburant	425,40 €	Fonds propres du club	472,66 €
Hôtel (2 nuits 2 chambres + 1 nuit 3 chambres)	276,60 €		
Repas (x13) : 3 le 11/02 + 6 le 12/02 + 4 le 13/02	139,06 €		
Total	972,66 €		972,66 €

Claire Vaillant
Présidente OSML Athlétisme

BUDGET PREVISIONNEL OSML TIR
Championnat de France de tir FFTIR
BESANCON FEVRIER 2022

DEPENSES		RECETTES	
TRANSPORT	500 €	APPORT ASSOCIATION	1 150 €
avion		vente de marchandise	1 150 €
train			
bus			
taxi			
carburant	300 €		
péage	200 €		
VIE QUOTIDIENNE	1 400 €	SUBVENTIONS	1 150 €
alimentation	500 €	mairie Lomme	1 150 €
hébergement	900 €	conseil général	
CHAMPIONNAT	400 €		
inscription	400 €		
TOTAL DEPENSES	2 300 €	TOTAL RECETTES	2 300 €



A large, stylized handwritten signature in black ink, positioned below the budget table. The signature is cursive and appears to be the name of the person responsible for the budget.

(Ce document peut-être utilisé par les associations ne possédant pas leurs propres documents budgétaires)

le budget prévisionnel doit être :

Détaillé : vous ferez bien apparaître les différentes dépenses et recettes

Equilibré : le total des dépenses doit être égal au total des recettes

Signé : l'original doit être signé

CHARGES (DEPENSES)		PRODUITS (RECETTES)	
ACHATS		PRODUITS ACTIVITE	
FOURNITURES ADMINISTRATIVES		ENTREES	
FOURNITURES ALIMENTAIRES	1 000,00 €	BUVETTE	2 000,00 €
FONCTIONNEMENT (PETIT MATERIEL)		REPAS, SOIREE	
FONCTIONNEMENT (GROS MATERIEL)		TOMBOLA	
EQUIPEMENT (TENUE)	1 500,00 €	MATERIELS	
PRODUITS PHARMACEUTIQUES			
AUTRES (à préciser)			
S/T =	2 500,00 €	S/T =	2 000,00 €
SERVICES EXTERIEURS		COTISATIONS DONS PARTENARIAT	
ASSURANCES		COTISATIONS/ADHESIONS	
MAINTENANCES, REPARATIONS, OUTILLAGES		DONS	
PUBLICITES, DOCUMENTATION, PROMOTION		ENTREPRISES	
SUIVI MEDICAL		PUBLICITE	
AUTRES (à préciser)		REMISE / COMPTE FIDELITE	
S/T =	0,00 €	S/T =	0,00 €
AUTRES SERVICES EXTERIEURS		SUBVENTIONS FONCTIONNEMENT	
LICENCES		COMMUNE	3 300,00 €
AFFILIATIONS		SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	
ENGAGEMENTS		VILLE DE LILLE	
MUTATIONS		CONSEIL DEPARTEMENTAL	
TRANSPORTS		CONSEIL REGIONAL	
FRAIS D'ESSENCE		C.N.D.S	
HEBERGEMENTS		METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE	
REMBOURSEMENTS KMS		ETAT	
MISSIONS ET RECEPTIONS (RESTAURATION)	500,00 €	AUTRES (à préciser)	
FRAIS POSTAUX ET TELEPHONES		S/T =	3 300,00 €
SERVICES BANCAIRES		PRODUITS FINANCIERS	
STRUCTURES GONFLABLES	3 000,00 €	COMPTE COURANT	1 700,00 €
MUR NUMERIQUE	1 000,00 €	SICAV	
ARENES DU SPORT		S/T =	1 700,00 €
TELETHON		PRODUITS EXCEPTIONNELS	
S/T =	4 500,00 €	S/T =	0,00 €
IMPOTS ET TAXES			
S/T =	0,00 €		
CHARGES PERSONNEL			
SALAIRES BRUTS			
PRESTATAIRE (diététicienne, Animateur)	1 200,00 €		
INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS		Montant du produit tiré de l'utilisation	
CHARGES SOCIALES		d'un équipement public :	
STAGES/FORMATIONS		entrées de manifestations :	
ARBITRAGE		entrées de spectacles :	
S/T =	1 200,00 €	Locations d'emplacements de braderie :	
CHARGES FINANCIERES		autres :	
S/T =	0,00 €	S/T =	0,00 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
S/T =	0,00 €		
SOUS TOTAL CHARGES		SOUS TOTAL PRODUITS	
	0,00 €		0,00 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES = AVANTAGES EN NATURE			
* Locaux, personnel, fournitures diverses		* Locaux, personnel, fournitures diverses	
* Affranchissement, imprimerie, transport		* Affranchissement, imprimerie, transport	
* Personnel Bénévole		* Bénévolat	
S/T =	0,00 €	S/T =	0,00 €
TOTAL DES CHARGES =		TOTAL DES PRODUITS =	
	7 000,00 €		7 000,00 €

Fait à Lomme

, le 28 Mai 2022

Signature du Président :

précédée de la mention "certifié exact"

Certifié exact

Signature du Trésorier :

précédée de la mention "certifié exact"

Certifié exact

Boon

